



# FERMETURE PONT ROUGE SUR LA VENOGÉ POUR ENV. 3 MOIS

Pour des raisons de sécurité en raison de la détérioration avancée de la structure porteuse du pont rouge sur la Venogé, les Municipalités de Denges et d'Ecublens informent que l'ouvrage est fermé pour une durée d'environ 4 mois.

Nous sommes navrés de la fermeture de cet ouvrage et des désagréments occasionnés pour les utilisateurs de cette passerelle, mais nous vous informons qu'une nouvelle passerelle est en cours de construction et elle sera terminée **fin 2022 voir janvier 2023**

Nous vous conseillons d'emprunter la RC1 au Sud ou la passerelle vers l'île à Brizet au Nord pour traverser la Venogé. Un plan des déviations pour les cycles est disponible.



Le 25 octobre 2022, les Municipalités de Denges et d'Ecublens